

**DEPARTEMENT DU VAR**

**DIRECTION DE LA GESTION IMMOBILIERE ET FONCIERE**

**Route Départementale n° 14  
Aménagement de giratoires**

**Commune de GRIMAUD**

**ETAT PARCELLAIRE**

**ETAT PARCELLAIRE  
DES IMMEUBLES A ACQUERIR SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE GRIMAUD**

COMMUNE DE GRIMAUD										RD 14 – Aménagement de giratoires
N° PLAN PARCEL LAIRE	DESIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTEE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIETE DES EXPROPRIES		PROPRIETAIRE EXPROPRIE
	Section	N°	Adresse Ou lieu-dit	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature	N°	Surface (m <sup>2</sup> )	N°	Surface (m <sup>2</sup> )	Propriétaire exproprié
1	CW	26	La Boal	536	Terre		3		533	<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u>  Monsieur REVEILLE Jean  <u>Propriétaire réel :</u>  Monsieur REVEILLE Jean Gabriel Marie, né le 28 juin 1947 à CORTE (Haute Corse), Retraité, Agriculteur, divorcé de Madame GARELLI Brigitte, demeurant domaine de La Boual – Chemin Saint Pierre à GRIMAUD  Locataire (Bail rural) : Monsieur REVEILLE né le 20 septembre 1987 (Acte indisponible au SPF)
<u>ORIGINE DE PROPRIETE :</u>  Bien propre à Monsieur REVEILLE Jean pour l'avoir recueilli dans la succession de Madame LOVERA Marthe décédée à GRIMAUD le 22 avril 2005. Veuve en uniques noces de Monsieur VINCENS Aimé. En l'état d'un testament authentique aux termes duquel elle a institué pour légataire universel Monsieur REVEILLE Jean. L'attestation immobilière après ce décès a été établie par Maître LONG, Notaire associé à GRIMAUD, le 28 octobre 2005, publiée au 1 <sup>er</sup> Bureau des Hypothèques de DRAGUIGNAN le 16 décembre 2005 – Volume 05P n° 15380 –										

**ETAT PARCELLAIRE  
DES IMMEUBLES A ACQUERIR SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE GRIMAUD**

COMMUNE DE GRIMAUD										RD 14 – Aménagement de giratoires
N° PLAN PARCEL LAIRE	DESIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTEE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIETE DES EXPROPRIES		PROPRIETAIRE EXPROPRIE
	Section	N°	Adresse Ou lieu-dit	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature	N°	Surface (m <sup>2</sup> )	N°	Surface (m <sup>2</sup> )	Propriétaire exproprié
2	CW	25	Route des Oliviers	3 202	Terre		52		3 150	<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u>  Epoux FERNANDES CERQUEIRA/ALMEIDA ALVES  <u>Propriétaire réel :</u>  Monsieur FERNANDES CERQUEIRA Filipe Augusto, né le 31 mars 1965 à ESQUEIROS VILA VERDE (Portugal), Artisan Maçon, et son épouse Madame ALMEIDA ALVES CERQUEIRA Maria Lucia, née le 18 novembre 1964 à VILA VERDE (Portugal), Employée de Maison, tous deux soumis au régime matrimonial Français de la communauté, demeurant ensemble La Boal – Route des Oliviers à GRIMAUD
<u>ORIGINE DE PROPRIETE :</u>  Bien de communauté d'entre les époux FERNANDES CERQUEIRA/ALMEIDA ALVES CERQUEIRA pour l'avoir acquis de Monsieur REVEILLE Jean aux termes d'un acte reçu par Maître LONG, Notaire associé à GRIMAUD, le 16 février 2007, publié au 1 <sup>er</sup> Bureau des Hypothèques de DRAGUIGNAN le 2 mars 2007 – Volume 07P n° 3041 -										

**ETAT PARCELLAIRE  
DES IMMEUBLES A ACQUERIR SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE GRIMAUD**

COMMUNE DE GRIMAUD										RD 14 – Aménagement de giratoires
N° PLAN PARCEL LAIRE	DESIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTEE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIETE DES EXPROPRIES		PROPRIETAIRE EXPROPRIE
	Section	N°	Adresse Ou lieu-dit	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature	N°	Surface (m <sup>2</sup> )	N°	Surface (m <sup>2</sup> )	Propriétaire exproprié
3	CW	24	La Boal	1 541	Terre		60		1 481	<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u>  Madame BAIN Geneviève  <u>Propriétaire réel :</u>  Madame BAIN Geneviève Marie Elisabeth, née le 9 janvier 1976 à GASSIN, Professeur des Ecoles, épouse de Monsieur DHAUSSY Frédéric avec qui elle est mariée sous le régime de la communauté, demeurant Le Berlioz – Tour 1 – 96 Avenue des Castelles à LA GARDE
<u>ORIGINE DE PROPRIETE :</u>  Bien propre à Madame BAIN Geneviève pour lui avoir été attribué en pleine propriété aux termes d'un acte reçu par Maître BAIN, Notaire associé à DRAGUIGNAN, le 17 juillet 2013, publié au 1 <sup>er</sup> Bureau du service de la Publicité Foncière de DRAGUIGNAN le 13 septembre 2013 – Volume 13P n° 8889 – contenant entre vifs à titre de partage anticipé par les époux BAIN/TUPIN qui se sont réservé le droit de retour et l'interdiction d'aliéner – La donation a eu lieu avec la clause d'exclusion de la communauté -										

**ETAT PARCELLAIRE  
DES IMMEUBLES A ACQUERIR SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE GRIMAUD**

COMMUNE DE GRIMAUD										RD 14 – Aménagement de giratoires
N° PLAN PARCEL LAIRE	DESIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTEE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIETE DES EXPROPRIES		PROPRIETAIRE EXPROPRIE
	Section	N°	Adresse Ou lieu-dit	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature	N°	Surface (m <sup>2</sup> )	N°	Surface (m <sup>2</sup> )	Propriétaire exproprié
5	CV	38	Route de Sainte Maxime	22 429	Terre		84		22 345	<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u>  Consorts REVEILLE
4	CW	23	La Boal	18 625			88		18 537	<u>Propriétaire réel :</u>  ➤ Madame REVEILLE Anne-Marie Cécile Henriette, née le 9 septembre 1944 à CAMPILE (Haute Corse), célibataire majeure, Retraitée, demeurant 11 Lotissement Le Revel – 140 rue de l’Armagassal à MARAUSSAN (34)  ➤ Monsieur REVEILLE Jacques Maurice Marie, né le 14 juillet 1946 à SAINT FLORENT (Haute Corse), veuf de Madame MATEU Annie, Syndic d’Immeubles, demeurant Résidence du Port à SAINT TROPEZ  ➤ Monsieur REVEILLE Pierre Mathieu Marie, né le 17 juillet 1949 à SAINT TROPEZ, célibataire majeur, Retraité, demeurant Rue Buttura à CANNES (06)

										<p>➤ Monsieur REVEILLE Bernard Ange Marie, né le 9 juin 1955 à SAINT TROPEZ, célibataire majeur, Agent Commercial, demeurant Morsenbroicher Weg 37D-40470 à DUSSELDORF (Allemagne)</p> <p>➤ Monsieur REVEILLE André Emmanuel Marie, né le 11 février 1957 à SAINT TROPEZ, célibataire majeur, Gardien, demeurant Résidence Porto Di Mar – Immeuble Alcyon à CAVALAIRE SUR MER</p>
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

ORIGINE DE PROPRIETE :

Biens indivis d'entre les conjoints REVEILLE ainsi que l'on va l'expliquer :

➤ Succession de Madame REVEILLE Elisabeth Paule Marie Henriette décédée à GRIMAUD le 23 octobre 1994, en l'état de célibat et ab-intestat. Laisant pour seul héritier Monsieur REVEILLE Joseph, son frère germain. Ledit sieur REVEILLE Joseph a déclaré renoncer à la succession au profit de ses sept enfants, savoir :

\* Messieurs REVEILLE Jacques, Jean, Pierre, Bernard, Mathieu et Paul

\* Madame REVEILLE Anne-Marie

L'attestation immobilière après ce décès a été établie par Maître LONG, Notaire susnommé, le 25 août 1995, publiée au 1<sup>er</sup> Bureau des Hypothèques de DRAGUIGNAN les 19 octobre et 22 novembre 1995 – Volume 95P n° 10236 – suivie d'une attestation rectificative en date du 20 novembre 1995 publiée le 22 novembre 1995 – Volume 95P n° 11210 –

➤ Partage entre Monsieur REVEILLE Joseph et ses sept enfants, tous susnommés et attributaires à raison de 1/7<sup>o</sup> pour chacun d'eux, de biens indivis, aux termes d'un acte de partage reçu par ledit Maître LONG le 25 août 1995, publié au 1<sup>er</sup> Bureau des Hypothèques de DRAGUIGNAN les 19 octobre et 22 novembre 1995 – Volume 95P n° 10233 – suivie d'une attestation rectificative en date du 20 novembre 1995 publiée le 22 novembre 1995 – Volume 95P n° 11208 –

➤ Succession de Monsieur REVEILLE Mathieu décédé à GRIMAUD le 8 janvier 2001, en l'état de célibat et ab-intestat.

Laissant pour seuls héritier ses six frères et sœur survivants, savoir :

\* Messieurs REVEILLE Jacques, Jean, Pierre, Bernard et Paul

\* Madame REVEILLE Anne-Marie

L'attestation immobilière après ce décès a été établie par Maître LONG, Notaire susnommé, le 17 décembre 2003, publiée au 1<sup>er</sup> Bureau des Hypothèques de DRAGUIGNAN le 5 février 2004- Volume 04P n° 1557 –

➤ Attribution en totalité et en pleine propriété aux conjoints REVEILLE, à raison de 1/5 pour chacun d'eux, aux termes d'un acte reçu par ledit Maître LONG, le 19 novembre 2004, publié au 1<sup>er</sup> Bureau des Hypothèques de DRAGUIGNAN les 20 décembre 2004 et 27 janvier 2005 – Volume 04P n° 16047 – suivie d'une attestation rectificative en date du 21 janvier 2005 publiée le 27 janvier 2005 – Volume 05P n° 1088 – contenant le partage de biens indivis comme sus analysé

**ETAT PARCELLAIRE  
DES IMMEUBLES A ACQUERIR DANS LA COMMUNE DE GRIMAUD**

COMMUNE DE GRIMAUD										RD 14 – Aménagement de giratoires
N° PLAN PARCE LLAIRE	DESIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTEE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIETE DES EXPROPRIES		PROPRIETAIRE EXPROPRIE
	Section	N°	Adresse Ou lieu-dit	Surface (m <sup>2</sup> )	Nature Lot	N°	Surface (m <sup>2</sup> )	N°	Surface (m <sup>2</sup> )	Propriétaire exproprié
7	AT	1	Chemin de Saint Pierre	1 461	Propriété bâtie		138		1 323	<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u>  SCI ETOILE DU NORD  <u>Propriétaire réel:</u>  La société dénommée « ATLASS » société civile immobilière au capital de 10 000,00 €, dont le siège social est à GRIMAUD (83310) – 788 Chemin de Castellane – N° SIREN 882 674 088 – immatriculée au registre du commerce et des sociétés de GRIMAUD, représentée par Monsieur Dimitrios HATZIDIMITRACIS, son gérant domicilié au siège social
6	AT	2		10 888			132 12		10 744	

ORIGINE DE PROPRIETE :

Biens propres à la SCI ATLASS pour les avoir acquis de la SCI ETOILE DU NORD aux termes d'un acte reçu par Maître GIANNINI, Notaire associé à FREJUS, avec la participation de Maître BOUCAUD, Notaire associé à VIDAUBAN, le 29 mai 2020, en cours de publication au 1<sup>er</sup> Bureau du Service de la Publicité Foncière de DRAGUIGNAN suite à un dépôt en date du 23 juin 2020 sous la référence provisoire - Volume 20P n° 6412 -